

Décision

Générale

colonial

Décision n° 956 8 septembre 1949

n° 956 8

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1949

Date de publication

8 septembre 1949

Date du numéro

30 septembre 1949

TEXTE INTÉGRAL

Mme.Thomas (Geneviève), dactylographe auxiliaire 3e catégorie, à la Direction des travaux publics, est classée 2° catégorie pour compter du 1er septembre 1949.